

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2020**

Délibération
n° 2020.06.080

**Tarifification des
services de
transports scolaires
non-urbains de
GrandAngoulême**

LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et par visioconférence suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juin 2020**

Secrétaire de séance : Thierry MOTEAU

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Annie MARC à Yannick PERONNET, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

Excusé(s) :

Françoise DELAGE, Gérard ROY,

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2020

**DELIBERATION
N° 2020.06.080**

MOBILITES

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

TARIFICATION DES SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES NON-URBAINS DE GRANDANGOULEME

Au 1^{er} janvier 2020, 22 lignes de transports scolaires réalisées en autocars et gérées antérieurement par la Région ont été transférées à GrandAngoulême. Ce sont des services de transports scolaires à destination des collèges de Soyaux, de Gond-Pontouvre, de La Couronne, de Saint-Michel, des établissements d'Angoulême situés à Ma Campagne, à Bel Air et à proximité de la Cathédrale et des établissements de Ruelle-sur-Touvre.

Les inscriptions au service de transports scolaires débutant le 1^{er} juin 2020 pour l'année scolaires 2020-2021. Les adaptations suivantes de la tarification sont proposées :

- Modification des tarifs et prise en compte de la période de fermeture des établissements scolaires en lien avec la pandémie de COVID 19 :
Afin de limiter la propagation de la pandémie de COVID-19, et conformément aux directives gouvernementales, les établissements scolaires ont fermé leurs portes à compter du 16 mars 2020. Les élèves de 6^o et 5^o sont à nouveau accueillis à compter du 18 mai. Les élèves de 4^o et 3^o ainsi que les lycéens pourraient à nouveau être accueillis dans leurs établissements à compter du 1^{er} juin. En cohérence avec les mesures d'indemnisation mise en place sur le réseau urbain à destination des abonnés annuels scolaires, les usagers des transports scolaires non-urbains seront indemnisés de deux mois d'abonnement. (Ce point est soumis à l'approbation du Conseil communautaire du 11 juin 2020, dans une délibération spécifique). Afin de prendre en compte les contraintes de la régie de recette, cette indemnisation se traduira par une diminution de la participation familiale de 2/10^{ème}, correspondant à une remise de 2 mois, pour l'année scolaire 2020-21. L'ensemble de la grille tarifaire est ainsi modifiée. La perte de recettes est estimée à 25 000 € TTC.
- Frais d'inscription
Pour l'année scolaire 2020-21, les inscriptions se dérouleront du 1^{er} juin jusqu'au 15 juillet. Cependant, pour prendre en compte l'organisation modifiée du service transports scolaires et l'absence d'accueil physique cette année en raison des mesures imposées par la lutte contre la pandémie de Covid-19, pour l'année scolaire 2020-21, aucun frais d'inscription ne sera appliqué pour des inscriptions réalisées au-delà du 15 juillet.
- Inscription en cours d'année
Si un élève s'inscrit en cours d'année, le représentant légal devra s'acquitter du trimestre en cours et éventuellement du trimestre suivant, étant entendu que le 1^{er} trimestre s'étend de septembre à décembre. Ainsi pour une inscription au 1^{er} décembre, la participation familiale couvrira l'ensemble de l'année scolaire. Pour une inscription au 1^{er} janvier, la participation familiale sera équivalente à 2 trimestres.
- Duplicata
En cas de perte, vol, détérioration de la carte de transport, ou de photographie ne permettant pas l'identification de l'élève, la délivrance d'un nouveau titre de transport s'effectue sous conditions de paiement d'un forfait de réédition auprès de GrandAngoulême. Il est proposé de passer ce forfait de 10 à 5 €.

La grille tarifaire est annexée à la présente délibération.

Je vous propose :

D'APPROUVER la grille tarifaire des services de transports scolaires non urbains de GrandAngoulême.

D'ACCEPTER que les frais d'inscription ne soient pas appliqués cette année, pour les inscriptions réalisées au-delà du 15 juillet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (3 abstentions),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 juin 2020	<u>Affiché le :</u> 17 juin 2020

Tarifs de référence des transports scolaires non-urbains de GrandAngoulême

Tarifs 2 trimestres en cas d'inscription en cours d'année (janvier à

conditions d'accès	Tarifs pour 1 trimestre en cas d'inscription en cours d'année (avril à juillet)				juillet)				Tarifs pour une année (septembre à juillet)			
	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Tarifs ayant droit (demi-pensionnaire, externe)												
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	9,09	10%	0,91	10,00	18,18	10%	1,82	20,00	27,27	10%	2,73	30,00
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels	15,45	10%	1,55	17,00	30,91	10%	3,09	34,00	45,45	10%	4,55	50,00
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels	24,55	10%	2,45	27,00	49,09	10%	4,91	54,00	72,73	10%	7,27	80,00
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels	34,55	10%	3,45	38,00	69,09	10%	6,91	76,00	104,55	10%	10,45	115,00
QF supérieur ou égal à 1250 € mensuels	45,45	10%	4,55	50,00	90,91	10%	9,09	100,00	136,36	10%	13,64	150,00
Tarifs ayant droit - (interne)												
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	8,18	10%	0,82	9,00	16,36	10%	1,64	18,00	24,55	10%	2,45	27,00
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels	13,64	10%	1,36	15,00	27,27	10%	2,73	30,00	40,91	10%	4,09	45,00
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels	21,82	10%	2,18	24,00	43,64	10%	4,36	48,00	65,45	10%	6,55	72,00
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels	31,36	10%	3,14	34,50	62,73	10%	6,27	69,00	94,09	10%	9,41	103,50
QF supérieur ou égal à 1250 € mensuels	40,91	10%	4,09	45,00	81,82	10%	8,18	90,00	122,73	10%	12,27	135,00
Tarifs non ayant droit												
Tarifs non ayant droit	44,82	10%	4,48	49,30	89,64	10%	8,96	98,60	177,27	10%	17,73	195,00

Duplicata de carte (En cas de perte, vol, détérioration, photographie non conforme)			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
4,55	10%	0,45	5,00

Frais d'inscription (A payer pour toute inscription pour la rentrée scolaire de septembre. Non applicables jusqu'à mi-juillet et pour une inscription en cours d'année)			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
18,18	10%	1,82	20,00

Tarifs en vigueur à partir du 1.06.2020 (réduits de 20%)

Tarifs pour 1 trimestre en cas d'inscription en cours d'année (avril à

Tarifs 2 trimestres en cas d'inscription en cours d'année

juillet)

(janvier à juillet)

Tarifs pour une année (septembre à juillet)

conditions d'accès	juillet)				(janvier à juillet)				Tarifs pour une année (septembre à juillet)							
	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC				
Tarifs ayant droit (demi-pensionnaire, externe) pour l'année 2020-2021																
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	7,27	10%	0,73	8,00	14,55	10%	1,45	16,00	21,82	10%	2,18	24,00				
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels	12,09	10%	1,21	13,30	24,18	10%	2,42	26,60	36,36	10%	3,64	40,00				
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels	19,36	10%	1,94	21,30	38,73	10%	3,87	42,60	58,18	10%	5,82	64,00				
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels	27,82	10%	2,78	30,60	55,64	10%	5,56	61,20	83,64	10%	8,36	92,00				
QF supérieur ou égal à 1250 € mensuels	36,36	10%	3,64	40,00	72,73	10%	7,27	80,00	109,09	10%	10,91	120,00				
Tarifs ayant droit - (interne) pour l'année 2020-2021																
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	6,55	10%	0,65	7,20	13,09	10%	1,31	14,40	19,64	10%	1,96	21,60				
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels	10,91	10%	1,09	12,00	21,82	10%	2,18	24,00	32,73	10%	3,27	36,00				
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels	17,45	10%	1,75	19,20	34,91	10%	3,49	38,40	52,36	10%	5,24	57,60				
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels	25,09	10%	2,51	27,60	50,18	10%	5,02	55,20	75,27	10%	7,53	82,80				
QF supérieur ou égal à 1250 € mensuels	32,73	10%	3,27	36,00	65,45	10%	6,55	72,00	98,18	10%	9,82	108,00				
Tarifs non ayant droit - (interne, demi-pensionnaire, externe) pour l'année 2020-2021																
Tarifs non ayant droit	Non ayant droit au transport scolaire (demi-pensionnaire, externe, interne)				47,27	10%	4,73	52,00	94,55	10%	9,45	104,00	141,82	10%	14,18	156,00

Duplicata de carte (En cas de perte, vol, détérioration, photographie non conforme)			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
4,55	10%	0,45	5,00

Frais d'inscription (A payer pour toute inscription pour la rentrée scolaire de septembre. Non applicables jusqu'à mi-juillet et pour une inscription en cours d'année)			
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
0,00	10%	0,00	0,00